



**LSG HELVETIA**

Negotiation Annuelle Obligatoire LSG Helvetia 2020

## **CAHIER DE REVENDICATION FO**

### **SALAIRES ET INDEMNITES**

- Augmentation du salaire de l'ensemble des employés de 3%
- Prise en charge des frais bancaires lorsqu'un salarié subit une erreur de salaire importante due à l'employeur
- Introduction d'une prime « Deux Roues»
- Augmentation du nombre de places de stationnement
- Revalorisation des indemnités « Dimanches, Fêtes et Heures de nuit »
- Revalorisation de la prime Blanchissage
- Revalorisation des indemnités Repas pour les postes sédentaires et roulants
- Pourcentage des indemnités versées par Lyria pour le personnel

### **DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL**

- Contre la précarité de notre temps de travail nous exigeons un planning sur 6 mois comme cela se fait à la SNCF
- Planification du Samedi / Dimanche en repos avant les congés JF
- Aménagement des horaires, des services, des amplitudes de travail pour les salariés roulants de plus de 55 ans
- Favoriser l'accès volontaire au temps partiel
- Respect des échanges entre agents
- Présence d'un Cadre aux ouvertures et fermetures

### **CONDITIONS DE TRAVAIL ET SOCIAL**

- Réduction sur les billets SNCF comme ex personnel W.L.
- Carte avantage partenaire du groupe Gate Gourmet

Pour FO, le Délégué Syndical Monsieur Stéphane Agostini.  
FO LSG-HELVETIA - 87, rue du Charolais, 75012 Paris.